

Histoire de Boussac et de son château

La seigneurie de Boussac au Moyen-âge appartenait à la famille de Déols (actuellement dans l'Indre) qui était à cette époque la plus puissante famille du « Berry ». Mais le duché de Berry ne fut créé qu'en 1360, comme apanage (c'est-à-dire domaine confié au dauphin ou à un frère cadet du roi), et il resta toujours dans la mouvance du pouvoir royal. Boussac et sa seigneurie constituaient une extrémité sud du duché de Berry, à la frontière du comté de la Marche qui dépendait lui, du duché d'Aquitaine. Ce duché était associé au royaume d'Angleterre depuis le mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec Henri II Plantagenêt en 1152¹. Au 13^{ème} siècle, deux mariages firent passer la seigneurie de Boussac à la famille de Brosse, dont le plus célèbre représentant sera **Jean de Brosse de Boussac, maréchal de France (1375-1433), compagnon de Jeanne d'Arc.**



Armoiries de Jean de Brosse



Jean de Brosse, né en 1375 au château d'Huriel, mort en juin 1433, au château de Boussac (Creuse), seigneur de Boussac, Sainte-Sévère (Indre) et Huriel (Allier), maréchal de France et compagnon d'armes de Jeanne d'Arc.

Le « maréchal de Boussac »

¹ Plus exactement, Aliénor, duchesse d'Aquitaine, épouse du roi de France Louis VII, répudiée en 1152, épousa la même année Henri Plantagenêt, qui devint roi d'Angleterre deux ans plus tard. La Marche, et notre Combraille qui en faisait partie, passaient alors dans le giron des Anglais, et seront, jusqu'à la fin de la guerre de Cent-ans (1453) au cœur du conflit. La guerre de 100 ans, durera chez nous 300 ans ! Certes elle fut entrecoupée de paix et de trêves...mais c'est quand même très long !

Jean I^{er} de Brosse que les chroniqueurs du temps appelleront « le maréchal de Boussac » devint un familier de la cour du roi **Charles VII**, roi de France pendant la guerre de Cent-ans. Il faut dire que celui-ci, devenu roi en 1422, à la mort de son père Charles VI, dit postérieurement, « le fou », peu après la désastreuse défaite d'**Azincourt en 1415**, et le non moins désastreux **traité de Troyes** (1420) qui livrait la France aux Anglais, avait dû se réfugier pas très loin, à Bourges². Ceci pour échapper aux Bourguignons, alliés des Anglais, qui s'étaient emparés de Paris, à la fin de cette année 1420. C'est dans cette situation catastrophique qu'intervint **Jeanne d'Arc en 1429** !

La première mention de Jean de Brosse se trouve dans les chroniques à la date du 31 mars 1423, lorsqu'il combat à la tête de cent hommes d'armes sous les ordres du comte de Sancerre. Il passe ensuite au service d'Arthur de Bretagne, connétable de Richemont. En récompense des bons et loyaux services de Jean de Brosse, le roi l'élève à la dignité de maréchal de France le 14 juillet 1426.

En 1428 les Anglais, qui ont chassés les partisans du roi de France de toute la moitié nord de la France, assiègent Orléans, et se préparent à entrer en campagne au sud de la Loire. La situation n'est pas loin d'être désespérée pour Charles VII, le « petit roi de Bourges ». Le « miracle » survient alors : Jeanne d'Arc convainc, à Chinon, le roi de la laisser aller au secours d'Orléans. Jean de Brosse et Louis de Culant (son cousin, futur amiral de France) sont désignés pour escorter Jeanne d'Arc à la tête d'une troupe qui rejoint le gros des forces royales. Le charisme de Jeanne fait le reste : le 8 mai, les Anglais lèvent le siège d'Orléans.

Jean de Brosse participe alors aux combats pour la libération de Jargeau, Meung, Beaugency et à la victoire de Patay. Lorsque Charles VII est sacré roi à Reims, le 17 juillet 1429, le "maréchal de Boussac" est l'un des trois seigneurs, avec Louis de Culant et Gilles de Rais (ce dernier fait maréchal de France le matin même)³, qui ont l'honneur de porter, depuis la basilique Saint-Rémi jusqu'à la cathédrale, la Sainte Ampoule, contenant le Saint chrême destiné à "oindre" le roi⁴.

Au début de l'année suivante, Charles VII nomme Jean de Brosse « lieutenant général pour le nord de la Seine ». Des combats indécis l'opposent aux Anglo-Bourguignons jusqu'en 1432, date à laquelle il manque de peu d'enlever Rouen, (ville où Jeanne, capturée par les Bourguignons qui la livrèrent aux

² En qualité de dauphin, Charles avait été nommé duc de Berry en 1417.

³ Autre maréchal de France, mais qui lui a bien mal tourné. Par la suite il viola, tua et dépeça des centaines de jeunes garçons avant de périr à son tour sur le bûcher. Peut-être est-il le monstre qui donna naissance à la légende de Barbe bleue.

⁴ Cette Sainte Ampoule, qui se remplissait miraculeusement entre chaque sacre, était censée être la preuve que le roi de France était le protégé de Dieu... Il était « roi de droit divin » dira-t-on plus tard.

Anglais en 1430, fut brûlée vive en 1431). Jean de Brosse meurt de maladie en 1433. Contrairement à ses parents, il n'avait pas souhaité être inhumé à Huriel, mais dans l'abbaye de Prébenoît (actuelle commune de Bétête, Creuse). Il y fut enterré aux côtés de ses ancêtres Roger de Brosse et Marguerite de Déols, qui avaient largement doté l'abbaye.

Les frais d'entretien des troupes levées par Jean de Brosse avaient hélas obéré ses finances au point de le ruiner, d'autant qu'en 1427 il avait affranchi d'impôts les cinquante bourgeois de Boussac (moyennant toutefois le paiement de mille écus d'or...)⁵. Ses dettes étaient considérables et ses créanciers menaçaient de le faire excommunier, ce qui aurait eu pour conséquence l'exhumation de sa dépouille de la « terre chrétienne » de Prébenoît pour la faire jeter dans une terre « non sanctifiée » (telle était alors la sanction pour les défunts morts sans avoir payé leurs dettes). Le roi voulut bien se souvenir des bons services du maréchal. Il donna l'autorisation de lever un impôt exceptionnel dans les seigneuries de Boussac, Huriel et Sainte-Sévère, ce qui permit à la dépouille de Jean de Brosse de demeurer dans l'abbatiale de Prébenoît...

La succession de Jean de Brosse se révéla particulièrement complexe. Elle ne fut réglée qu'à l'issue de sombres disputes, de procès, et même d'un conflit armé entre Marguerite de Malval, grand-mère des quatre enfants de Jean de Brosse, et Louis de Culant, leur tuteur désigné, qui finit par avoir gain de cause contre l'obstinée Marguerite. Le fils aîné, Jean II de Brosse (futur chambellan du roi en 1449), épousa, conformément au souhait de son père et à celui de Louis de Culant, Nicole de Châtillon, laquelle lui apporta ultérieurement, par héritage, le comté de Penthievre en Bretagne.

Après la mort de Jean de Brosse, la seigneurie de Boussac reste d'abord dans la lignée masculine du maréchal de Boussac jusqu'à Jean IV de Brosse, comte de Penthievre et duc d'Étampes, mort en 1565. Celui-ci est le très complaisant époux d'Anne de Pisseleu, favorite de François I^{er}. Vendue plus tard à un gentilhomme auvergnat, Jean de Reilhac, la seigneurie de Boussac demeurera dans la postérité de ce dernier jusqu'à la Révolution. Le descendant, qui en était le propriétaire sous la Révolution, Charles-Henri, comte de Carbonnières, sera inquiété sous la Révolution et des membres de sa famille seront même exécutés.

Jusqu'à la Révolution, Boussac est administrée par quatre consuls, nommés chaque année « par les quatre sortants de charge ». Autant dire que quatre familles et leurs alliés se partagent la responsabilité des affaires municipales d'une génération à l'autre. Ils doivent notamment veiller à la bonne marche

⁵ Boussac obtint une charte de franchise qui non seulement exempta les habitants des impôts seigneuriaux, mais qui leur permit en outre d'édifier une fortification (démolie au 19^{ème} siècle) et leur donna le droit de nommer leurs représentants qui administreraient la ville.

de l'hôpital fondé par Louis I^{er} de Brosse (le grand-père du maréchal de Boussac ; mort en 1356 à la bataille de Poitiers), situé près du cimetière de la cité.

Selon un historien de l'époque, dans la seconde moitié du 17^{ème} siècle, Boussac se présente comme « *une petite ville d'environ cent maisons, ceinte de murailles flanquées de tours à dix toises (environ 20 mètres) les unes des autres. Il y a un fort château qui joint la ville, bâti sur un rocher presque inaccessible, de hauteur de plus de quarante piques (...) les murailles en sont très épaisses et munies de tours, l'une desquelles est des plus hautes et des plus belles qui se voient* ». *Le pays d'alentour, où abondent les étangs, les bois, les taillis d'églantiers et de châtaigniers, est réputé pauvre, ne produisant que du blé et du seigle. On engraisse pourtant du bétail avec des raves et des châtaignes.* »

Les foires de Boussac (4 par an), instituées par Jean IV de Brosse, sont réputées dans tout le Berry et assurent une relative prospérité à ce petit bourg, dont la population dépasse à peine 600 habitants à la veille de la Révolution. En 1790, les limites des communes avaient été généralement calquées sur celle des anciennes paroisses. C'est ainsi que la superficie de Boussac n'excédait pas 150 hectares (hier comme aujourd'hui), alors que Boussac-Bourg en comptait près de 4 000.

Le temps de la sous-préfecture

La loi du 28 pluviôse an VIII (7 juin 1800) créa l'arrondissement de Boussac, composé des cantons de Boussac, Chambon, Châtelus, et Jarnages. Boussac, jusque-là chef-lieu de district, devient le siège de la nouvelle sous-préfecture, qui sera supprimée, avec d'autres en France, en 1926. Si Prosper Mérimée, inspecteur général des monuments historiques, qui effectue une tournée dans la région, se montre sévère sur la ville : « *Boussac est un horrible trou, la plus hideuse sous-préfecture de France. Le château n'a même pas le mérite d'avoir la tournure féodale, il ressemble à ces vilains manoirs de la Bretagne, bâtis par des maçons qui n'auraient pas pu gagner leur vie autre part* ⁶ ». Dans son roman *Jeanne* (1836), George Sand avait pris par avance le contrepied de celui qui fut son éphémère amant et dont elle avoua avec mépris (« *J'ai eu Mérimée, c'est bien peu* ») Elle écrit en effet dans son roman « *Jeanne* » : « *La ville de Boussac peut être considérée comme une des plus chétives et des plus laides sous-préfectures du Centre. Ce n'est pas l'avis du narrateur de cette histoire. Jeté sur des collines abruptes, le long de la Petite Creuse, au confluent d'un ruisseau rapide, Boussac offre un assemblage de maisons, de rochers, de torrents, de rues mal agencées et de chemins escarpés qui lui donnent une physionomie très pittoresque. Un poète, un artiste, pourrait parfaitement y*

⁶ Les descendants, et admirateurs des maçons creusois que nous sommes apprécieront !

vivre sans se déshonorer ». Plus loin, elle décrira le château comme « *irrégulier, gracieux et coquet dans sa simplicité* ».

Le château et les tapisseries

Construit d'abord au 12^{ème} et 13^{ème} siècles, reconstruit au début du 15^{ème} siècle par Jean de Brosse après les destructions de la guerre de Cent-ans, le château de Boussac est remanié aux 16^{ème} et 18^{ème} siècles. Cédant aux objurgations de la société populaire de Lépaud, relayée par l'administration du département, la municipalité de Boussac, sans enthousiasme, avait décidé le démantèlement du château en avril 1794. L'adjudicataire, pour une somme de 8 400 livres, y procéda à partir du mois de juillet : il combla les fossés, rasa le donjon, ainsi que les toitures orgueilleuses des tours, abattit le portail, etc. Le corps principal du bâtiment restait pourtant à peu près intact. Sa porte d'entrée comporte encore aujourd'hui, au-dessus du linteau, les armes de la famille de Brosse (trois brosses) sculptées dans la pierre.



Château de Boussac coté vallée de la Petite Creuse et côté cour intérieure.

Vendu le 3 octobre 1837 à la municipalité de Boussac par Pauline de Carbonnières, fille de Charles Henri, racheté par le département, le château abrita, à partir de 1838, le siège de la sous-préfecture de Boussac, puis, après 1926, une caserne de gendarmerie. Il a été acquis en 1965 par M. et M^{me} Blondeau qui l'ont superbement restauré et meublé. Il se compose d'un bâtiment rectangulaire flanqué d'une grosse tour ronde. Côté rivière il présente un façade sévère flanquée de deux tours rectangulaires. Au deuxième étage on peut voir la chambre que George Sand occupa à plusieurs reprises, notamment pendant une épidémie qui l'obligea à s'éloigner de Nohant.

Les tapisseries

La salle des gardes du château abrita, à partir du 18^{ème} siècle, les six tapisseries de *La Dame à la licorne*. Exécutées dans les Flandres entre 1484 et 1500, ces tapisseries s'inspirent d'une légende allemande du 15^{ème} siècle. Commandées par Jean Le Viste, président de la Cour des Aides de Lyon, elles parvinrent à Boussac à la suite d'héritages successifs, des Le Viste aux La Roche-Aymon⁷ puis aux Rilhac, barons de Boussac, et enfin aux Carbonnières, propriétaires du château de Boussac à la veille de la Révolution. Elles demeurèrent dans le château à la suite de la vente de celui-ci. La municipalité de Boussac les céda pour la somme de 25 000 francs-or en 1882 au conservateur de l'actuel Musée national du Moyen Âge, mandaté par l'État. Ces tapisseries figurent aujourd'hui parmi les pièces majeures du Musée national du Moyen Âge (ancien hôtel de Cluny à Paris).

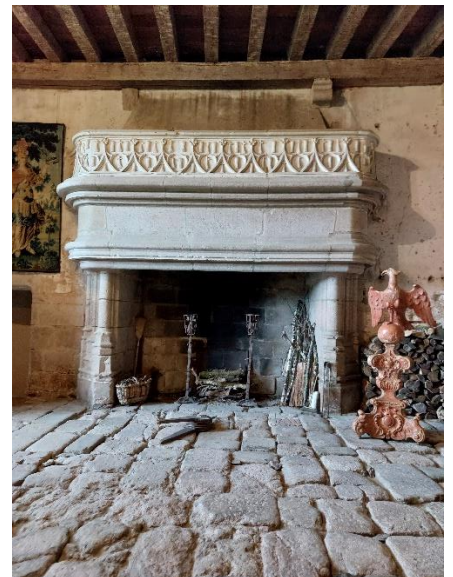
Le produit de la vente des tapisseries permit de paver la place de l'actuel Champ de foire, qui en avait sans doute bien besoin, d'autant qu'elle attirait des foules importantes les jours de marché et de foire aux bestiaux ; le solde, dit-on, servit à ériger en 1903 la statue de Pierre Leroux et à aménager le square qui porte aujourd'hui son nom.



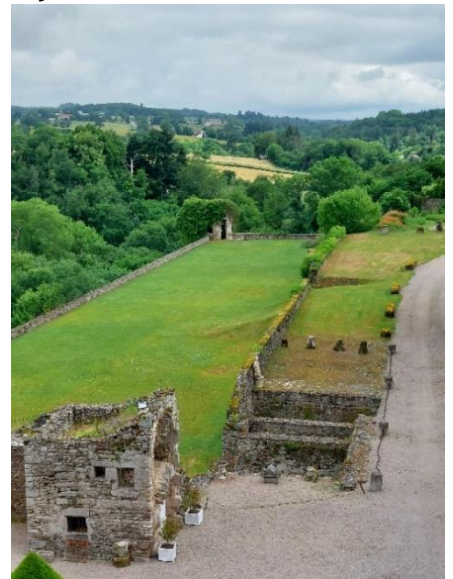
⁷ Famille noble originaire d'Evaux et dont la famille de la Ville du Bois (Sannat) est une branche.



Fortifications : Tour de défense + Porte de la ville surmontée de la prison + Maison à colombage



Maison Renaissance + Fresque de l'église (16^e) + Cheminée (15^e) dans la salle des Gardes



Chambre de Georges Sand + Basse-cour devenue la « Lice » où se déroulaient les tournois

